



28 jan 2022 | Rencontre élus et prescripteurs Constructions – Rénovations publiques en bois local



Déroulé de la rencontre

- 9H • **Accueil café**
- **Introduction par Limoges Métropole**
 - **Le bois dans la construction et ses performances environnementales (RE 2020) (FIBOIS)**

--- *Echanges sur le questionnaire*

- **Le bois local dans la commande publique (COFOR)**
- **Contrat d'approvisionnement, délivrance des bois (ONF)**
- **Présentation d'une certification de traçabilité et de développement durable (BTMC)**

12H30 ----- **PAUSE : Déjeuner**-----

14H30 • **Visite d'un bâtiment bois : Pôle culturel de Couzeix**

28 jan | **Rencontre élus et prescripteurs**
2022 | **Constructions – Rénovations publiques en bois local**²

Introduction

Par **Joël GARESTIER**

Conseiller communautaire de
Limoges Métropole



28 jan 2022 | Rencontre élus et prescripteurs
Constructions – Rénovations publiques en bois local



Le bois dans la construction et ses performances environnementales

Par **Hugues PETIT-ETIENNE**

Prescripteur bois

FIBOIS Nouvelle-Aquitaine

➤ *Support de présentation en annexe*

28 jan | Rencontre élus et prescripteurs

2022 | Constructions – Rénovations publiques en bois local

FIBOIS
NOUVELLE
AQUITAINE
UNIS POUR UNE FILIÈRE D'AVENIR



Echanges autour du questionnaire

Maitres d'ouvrages / Maîtres d'œuvres

- Bois local / circuit court, qu'est-ce que cela évoque pour vous ?
- Avez-vous déjà mis en œuvre du bois dans vos projets ?
- Connaissez-vous la provenance (forêt d'origine) du bois que vous utilisez ?
- Avez-vous de la demande en bois d'origine locale ?
- En bois issus de forêts gérés durablement (PEFC / FSC) ?
- Quel intérêt voyez-vous à mobiliser la filière de proximité ?
- Par quel moyen pouvez-vous mobiliser la filière de proximité ?
- Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?



Le bois local dans la commande publique

Par **Théodore DUBOS**

Chargé de mission Bois construction

COFOR



28 jan 2022 | Rencontre élus et prescripteurs
Constructions – Rénovations publiques en bois local



Le bois local dans la commande publique

Un réseau de proximité dans les territoires

6000 collectivités adhérentes

55 associations (inter)départementales

9 unions (inter)régionales

1 fédération nationale



Collectivités forestières Nouvelle - Aquitaine



Le bois local dans la commande publique

L'ASSOCIATION DES COLLECTIVITES FORESTIERES

- ➔ Représenter et défendre les intérêts des collectivités forestières
- ➔ Développer les partenariats
- ➔ Communiquer, (in)former les élus sur leurs leviers d'actions et responsabilités
- ➔ Placer la forêt au cœur du développement territorial
- ➔ Accompagner la mise en œuvre de politiques et de projets innovants



Le bois local dans la commande publique

Pourquoi construire en bois local ?

Un engagement politique fort pour le territoire

- Valoriser une **ressource forestière de proximité**, disponible, renouvelable et bas carbone
- Financer une **gestion forestière durable** et multifonctionnelle dans les territoires
- Maintenir ou créer une **activité et de l'emploi en milieu rural** : exploitation, 1ère transformation et 2nd transformation
- Créer des **habitudes et des boucles de collaboration** entre les différents maillons de la filière forêt-bois d'un même territoire : exploitant forestier, scieur, charpentier/menuisier, maître d'œuvre, maître d'ouvrage.

La commande publique, un levier structurant

- CP : 21 Md d'€ en T1 2021 dont 4,5Md pour les bâtiments publics* / entre 10% et 15% des marchés des constructeurs et artisans
- impulser une dynamique de collaboration entre les maillons de la filière forêt-bois d'un territoire.

A quelle filière profite ma commande publique ?



Le bois local dans la commande publique

Pourquoi construire en bois local ?

La commande publique comme choix politique

L'élu se doit de :

- œuvrer en faveur de l'intérêt général
- être exemplaire
- S'entourer de l'expertise nécessaire pour prendre des décisions informées

Relancer l'économie régionale par la commande publique

- A court terme : stimulation d'une filière économique d'avenir
- A moyen terme : contribution à la transition écologique
- A long terme : participation à la structuration de la filière

Dynamise le territoire, réduit les pollutions et crée et maintient des emplois non délocalisables

Utilisation de la ressource locale... un surcoût ?

Le lot bois (fourniture et pose) représente en moyenne 20 à 25 % du coût du bâtiment. La valeur de la matière 1ère bois ne représente en moyenne que 5 % du montant d'un projet.

Construire en bois et encore plus en bois local n'a donc pas d'impact significatif sur le coût d'un projet. Il est également important d'intégrer d'autres facteurs et de prendre en compte le coût global : impact positif sur les emplois locaux non délocalisables, sur l'environnement...

Le bois local dans la commande publique

Les principes fondamentaux relatifs au droit de la commande publique (article L3 CCP)

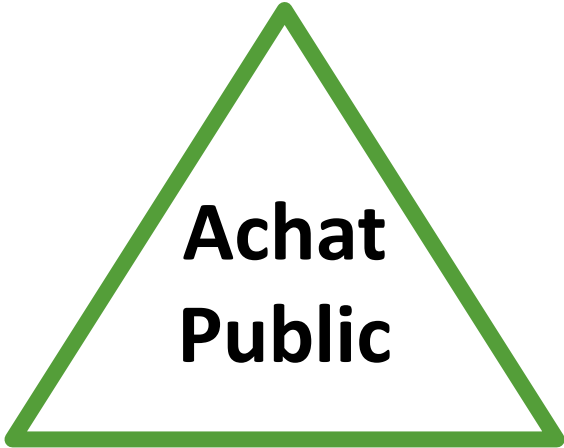
Assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics

1- Liberté d'accès à la commande publique

Pas de critères discriminants
l'origine géographique

2- Égalité de traitement des candidats

Similitude des informations
Mêmes règles de compétition



**Achat
Public**

3 - Transparence des procédures

Degré de publicité adéquat
Impartialité des procédures

Le bois local dans la commande publique

Des mentions interdites

Liberté d'accès à la commande publique

Pas de critères discriminants l'origine géographique



« La maîtrise d'ouvrage souhaite que son opération soit réalisée en bois local »

« Provenance local des entreprises et/ou des matériaux »

« Bois de pays », « bois du nord », « bois de la forêt de... »

Le bois local dans la commande publique

Les solutions pour intégrer du bois local

Certification :

- La collectivité s'appuie sur une marque collective de certification adossée à un système de traçabilité à 100%
- L'écriture des marchés est simplifiée
- Guide juridique BTMC

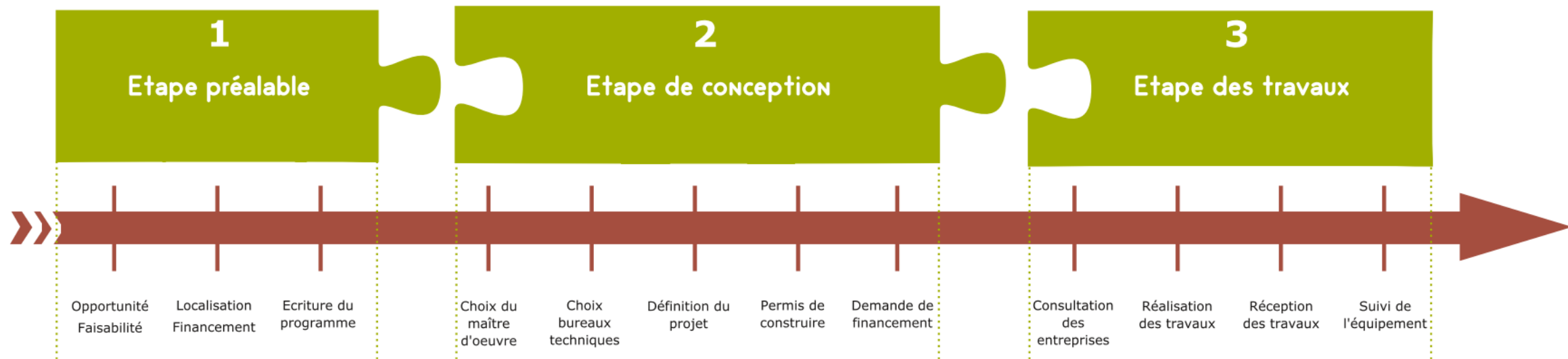


Fournir du bois :

- **Délivrance du bois** : la collectivité propriétaire met à disposition sa ressource
- **Achat de bois séparé** : la collectivité non propriétaire achète du bois et le met à disposition des marchés suivants
- En lien avec l'ONF
- Traçabilité totale, performance environnementale et effet démonstrateur
- Complexe et nécessite de l'anticipation pour assurer le lien entre la ressource et le projet

Le bois local dans la commande publique

Les grandes étapes d'un projet de construction d'une collectivité



Source : guide de la construction bois local des COFOR Bourgogne Franche-Comté

Le bois local dans la commande publique

Etape Préalable

- **Consulter des acteurs spécialistes de projets bois** : s'informer sur les compétences de la filière et sur spécificités de la ressource sur le territoire
- **Visiter des bâtiments et profiter de retours d'expériences locales**
- **Rédaction du programme** : afficher clairement la volonté du maitre d'ouvrage en décidant le rôle que jouera le bois. Préciser la méthode que souhaite appliquer le MOA pour inclure du bois local afin que cela soit pris en compte par le MOE : certification, délivrance du bois, marché de fourniture

Le bois local dans la commande publique

Etape de conception

- Sélectionner le Maître d'œuvre :
 - Inclure des critères de sélection liés aux compétences bois et vérifier les références, demander un ingénieur « structure bois »
 - Demander un mémoire technique et méthodologique permettant au candidat de proposer et de mettre en avant des éléments montrant qu'il a bien compris les attentes de la collectivité en matière de développement local,
 - Prévoir une phase de dialogue et de négociation
 - Note technique supérieure à la note du prix et du délais
- Concevoir un projet en fonction de l'offre en produits bois locaux et des compétences des entreprises régionales.

Le bois local dans la commande publique

Rappel des seuils de procédure

La procédure change en fonction de l'objet et de la valeur du marché :

< 40 000€ HT

*Jusqu'au 31 décembre 2022 : < 100 000 € HT : procédure de publicité et de mise en concurrence du marché de travaux n'est pas obligatoire

De 100 000 € HT à 5 382 000 € HT : marché à procédure adaptée : l'acheteur détermine les conditions du marché dans le respect des principes de la commande publique

> 5 382 000 € HT : procédure formalisée



Seuils de publicité pour les marchés de travaux - Montants hors taxe	
Montant hors taxe	Type de publicité
< 40 000 €	Pas de publicité obligatoire
de 40 000 € à 99 999,99 €	Publicité libre ou adaptée
De 100 000 € à 5 381 999,99 €	Publicité obligatoire au BOAMP ou dans <u>un support d'annonces légales</u>
A partir de 5 382 000	Publicité obligatoire au BOAMP et au JOUE

Source : service-public.fr

Le bois local dans la commande publique

Rappel des seuils de procédure

Loi d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP)

Publiée suite à la décision n° 2020-807 DC du 3 décembre 2020 du Conseil constitutionnel. La situation de crise sanitaire provoquée par la Covid-19 a engendré une réforme impactant notamment les dispositions du code de la commande publique (CCP).

L'article 142 de la loi ASAP relève le seuil des marchés de travaux sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 € hors taxes ceci jusqu'au 31 décembre 2022 inclus.

Cette disposition visent à faciliter l'accès des PME et TPE à la commande publique

Le bois local dans la commande publique

Rappel des seuils de procédure

Les "petits lots" d'un marché public formalisé

« Peuvent être passés selon la procédure adaptée, les lots inférieurs à 80 000 euros HT pour les marchés publics de fournitures ou de services et à 1 000 000 euros HT dans le cas des marchés publics de travaux, à la condition que le montant cumulé des lots n'excède pas 20 % de la valeur de la totalité des lots. »

article R. 2123-1 du code de la commande publique

Mesure offerte par l'allotissement permettant **d'associer les petites et moyennes entreprises à des opérations complexes**, qui peuvent dépasser les capacités techniques et financières d'une seule entreprise.

Le bois local dans la commande publique

En amont du marché de travaux

Le sourcing ou sourçage

Possibilité laissée à l'acheteur de consulter les opérateurs économique en amont du marché pour s'assurer de leur capacité à répondre à leurs besoins : Améliorer la qualité de l'achat public

Pour l'acheteur :

- Disposer d'une vision complète et à jour des solutions disponibles en amont de la procédure
- Dialoguer avec les opérateurs : certaines clauses du règlement de consultation peuvent empêcher certaines entreprises de soumissionner
- Motiver certains opérateurs économiques à répondre et réduit le risque d'infructuosité du marché

L'article R. 2111-1 du code de la commande publique (CCP) précise :

« Afin de préparer la passation d'un marché public, l'acheteur peut effectuer des consultations ou réaliser des études de marché, solliciter des avis ou informer les opérateurs économiques de son projet et de ses exigences. »

Le bois local dans la commande publique

Etape de travaux

- Formuler des cahiers des clauses techniques particulières précis, intégrant les particularités techniques et le vocabulaire du bois
- Privilégier des marchés en corps d'état séparés : mieux adapté au tissu des entreprises locales
- Anticiper les difficultés pouvant être rencontrées sur la fourniture des bois et demander l'ensemble des justificatifs prévus dans les documents du marché
- Pendant le chantier s'assurer du respect des engagements contractuels
- Anticiper l'inauguration : outil ART

Le bois local dans la commande publique

ART : Analyse des retombées territoriales

Evaluer les retombées économiques, sociales et environnementales des investissements réalisés par une collectivité pour un projet de construction ou rénovation utilisant du bois.

L'impact de l'utilisation de bois local (rayon de 80 km) est étudié au regard des critères suivants :

- flux financiers réinjectés sur le territoire;
- emplois créés ou maintenus;
- surface de forêt gérée;
- CO2 stockées ou évitées

Un configurateur simplifié et accessible en ligne permet d'estimer rapidement et simplement les retombées territoriales de votre projet en cours de réflexion ou déjà réalisé : <https://art.fncofor.fr/>



Analyse des retombées territoriales

Le bois local, matériau d'avenir



Le bois local dans la commande publique

L'analyse des retombées territoriales - A.R.T. de l'extension de la mairie de Puy-Sanières



69%
INDICE
A.R.T.

Construire, réhabiliter ou aménager un espace public est un acte important pour une collectivité. Les choix effectués impactent à la fois l'environnement, l'économie et l'emploi sur les territoires. Pour démontrer cet impact, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) a développé le premier calculateur qui quantifie les retombées sur le territoire : A.R.T.

L'indice A.R.T. correspond à la part des dépenses liées au bois directement réinjectée dans l'économie de votre territoire.

Pour 100 € investis dans le lot bois de votre projet, 69 € ont été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

DONNÉES PROJET

Maître d'ouvrage Commune de Puy-Sanières (05)
Typologie du bâtiment Extension de mairie

Année de construction 2021

Budget total du projet 649 K €

Surface totale 128 m²

Mode constructif Ossature bois / béton

Produits en bois massif évalués

- Ossature et charpente en bois massif (8 m³ - épicéa) et lamellé-collé (8m³ - épicéa)
- Bardage extgérieur (8m³ - mélèze)
- Menuiserie (3m³ - mélèze)

ACTEURS DU PROJET

Architecte Agence des Territoires de Montagne (Embrun-05)

Bureau d'étude Structure E-Tech Bois (Sisteron-04)

Transformateurs

- Scierie Mostachetti (Embrun-05) *Certifiée Bois des Alpes*
- Scierie Blanc (Marches-26) *Certifiée Bois des Alpes*
- Eurolamellé (Rumilly-74) *Certifiée Bois des Alpes*
- Marcuzzi Frères (Château Ville Vielle-05)
- Gilardi Legnami (Gassino Torinese-It)

Charpentier SARL Boudot (Chorges-05) *Certifiée Bois des Alpes*

Menuisier Menuiserie de la Tour (Villard St Pancrace -05) *Certifiée Bois des Alpes*

Accompagnement Communes forestières 05



BOIS

27 m³ DE BOIS
MIS EN ŒUVRE
SUR CE PROJET

D'OÙ VIENNENT CES BOIS ?

10 m³ de bois local* 16 m³ de bois français 1 m³ de bois étranger



24 m³ DE BOIS
CERTIFIÉ BOIS
DES ALPES



ENTREPRISES

9 ENTREPRISES
MOBILISÉES POUR LE
LOT BOIS DE CE PROJET

D'OÙ VIENNENT CES ENTREPRISES ?

6 locales* 2 françaises 1 étrangère



5 ENTREPRISES CERTIFIÉES
BOIS DES ALPES

* Territoire français dans un rayon de 80 km autour du projet.

LES RETOMBÉES DE VOTRE PROJET



649K €

INVESTIS pour ce projet

69%
INDICE
A.R.T.

146K €
INVESTIS

pour la conception bois et la mise en œuvre des produits bois, soit 22 % de l'investissement total.



100K €

DIRECTEMENT INJECTÉS
dans l'économie du territoire.

Si ce projet avait été réalisé avec du bois étranger et mis en œuvre par des entreprises française seulement

48K € auraient été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

0,5 EMPLOI

de la filière forêt bois
créés ou maintenus
sur le territoire*
pendant 1 an.



6,4 t

DE CO₂ stockées et évitées,
soit l'émission carbone annuelle
de 7 de vos concitoyens.

0,7 ha

DE FORÊT
LOCALE ET FRANÇAISE
gérée durablement pendant 80
ans.



Le bois local dans la commande publique

Soutenir la filière forêt-bois locale pour la construction bois

Délibération en conseil municipal / communautaire pour engager politiquement le territoire à valoriser du bois local dans ses futurs projets :

étudier systématiquement l'option bois local dans les projets de construction et de rénovation.

Des territoires déjà engagés :

Communauté de communes ELAN et la commune de Bersac-sur-Rivalier

Des modèles disponibles :

SOUTIEN À LA FILIÈRE
FORÊT-BOIS LOCALE
POUR LA CONSTRUCTION BOIS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal / Communautaire / Métropolitain

Séance du :

Le bois local dans la commande publique

Dispositifs en Limousin

Haute Vienne

DETR : « Afin de promouvoir l'utilisation du bois français ou issu de forêts gérées durablement et de développer le savoir faire des entreprises françaises, **une majoration de 10 % du taux d'intervention de la DETR sera accordée sur le lot « bois »** pour les constructions utilisant des bois français ou issu de forêts gérées durablement. **Une certification sera demandée au moment du dépôt du dossier** (Ex : certification PEFC, Bois de France, Bois des Territoires du Massif Central, AOC bois du Jura, AOC bois de la chartreuse, Bois des Alpes, Bois français...) »

PNR Millevaches en Limousin

Aide financière et technique aux collectivités pour construire en bois local : subvention jusqu'à 40% de l'étude architecturale ou de l'étude de maître d'œuvre et accompagnement technique PNR / COFOR / FIBOIS

Appel à Manifestation d'intérêt « Avenir Montagne Investissement » (dépôt 25 février 2022)

Repérer les projets structurants à accompagner rapidement répondant aux objectifs du Plan Avenir Montagne Investissement : projets d'investissements à vocation touristique situés dans le périmètre de massif du Massif central : Fléchage BTMC

Le bois local dans la commande publique

Ressources



Contrat d'approvisionnement & Délivrance des bois Par **Jérôme VANY**

Office National des Forêts

Délivrance du bois et marché de fourniture de bois



28 jan | Rencontre élus et prescripteurs 2022 | Constructions – Rénovations publiques en bois local



Le bois local dans la commande publique

FOURNITURE DES BOIS

- Deux cas de figure :
 - Cas n°1: La collectivité est propriétaire forestier et dispose de bois correspondant aux projet de construction (qualité, quantité et temporalité).
 - Cas n°2: La collectivité n'est pas propriétaire forestier ou ne dispose pas de bois correspondant au projet.

Le bois local dans la commande publique

FOURNITURE DES BOIS

Cas n°1

- Définir avec l'architecte, les bois correspondant au cahier des charges
- L'ONF recherche la parcelle, désigne les bois et les délivre à la collectivité
- Mise à disposition des bois bord de route (Bois façonné financé par la collectivité avec possibilité d'avance des frais d'exploitation par l'ONF)
- Vente du reste du lot par contrats d'approvisionnement
- Délai pour organiser le chantier d'exploitation , 9 à 12 mois

Le bois local dans la commande publique

FOURNITURE DES BOIS

Cas n°2

- Définir avec l'architecte les bois correspondant au cahier des charges
- L'ONF recherche des bois correspondant mis bord de route sur une collectivité X en Limousin
- Vente des bois de la collectivité X à la collectivité intéressée au prix du marché
- - Délai pour la fourniture, 6 mois

Le bois local dans la commande publique

Cas particulier de la Commune de St Pardoux Morterolles (23)



Commune propriétaire de 600ha de forêt



Dont 300ha de Douglas de plus de 50 ans

Le bois local dans la commande publique

Cas particulier de la Commune de St Pardoux Morterolles (23)

- Définition des bois à fournir avec l'architecte en octobre 2019
 - Douglas sans nœuds noirs et purgé d'aubier
 - Longueur maximale 9m en bois brut
 - Absence de lamellé/collé
- Choix de la parcelle et désignation des arbres en novembre 2019
- Chantier d'exploitation initialement prévu en avril 2020 mais réalisé en octobre 2020
- Début des travaux en janvier 2021
- Montant total de l'opération : 170 000€ HT

Le bois local dans la commande publique

Cas particulier de la Commune de St Pardoux Morterolles (23)

- Lot en parcelle 48, éclaircie de Douglas de 51 ans, 1000m³
- 140m³ en délivrance pour le projet de hangar, prix d'exploitation 2000€ HT, valeur des bois 14 000€ HT
- 860m³ vendu en bois façonné avec contrat d'approvisionnement, bénéfice dégagé 43 000€.

Le bois local dans la commande publique

Cas particulier de la Commune de St Pardoux Morterolles (23)



Le bois local dans la commande publique

Cas particulier de la Commune de St Pardoux Morterolles (23)



Le bois local dans la commande publique

Cas particulier de la Commune de St Pardoux Morterolles (23)



Le bois local dans la commande publique

Cas particulier de la Commune de St Pardoux Morterolles (23)



Certification de traçabilité et de développement durable

Par **Clément BLASCO**

Certification BTMC



28 jan 2022 | Rencontre élus et prescripteurs
Constructions – Rénovations publiques en bois local



Bois des territoires du Massif central™ :
Une marque de certification garante d'une **traçabilité**
des bois de la forêt jusqu'au bâtiment.



Certification BTMC™ : inscriptible dans les marchés publics



« Comment intégrer du bois local
dans la commande publique? »

Maître d'ouvrage ou Maître d'oeuvre

Des paragraphes pré-rédigés
à insérer dans les documents de
consultation
(programmation,
maîtrise d'œuvre, DCE)



Marché public

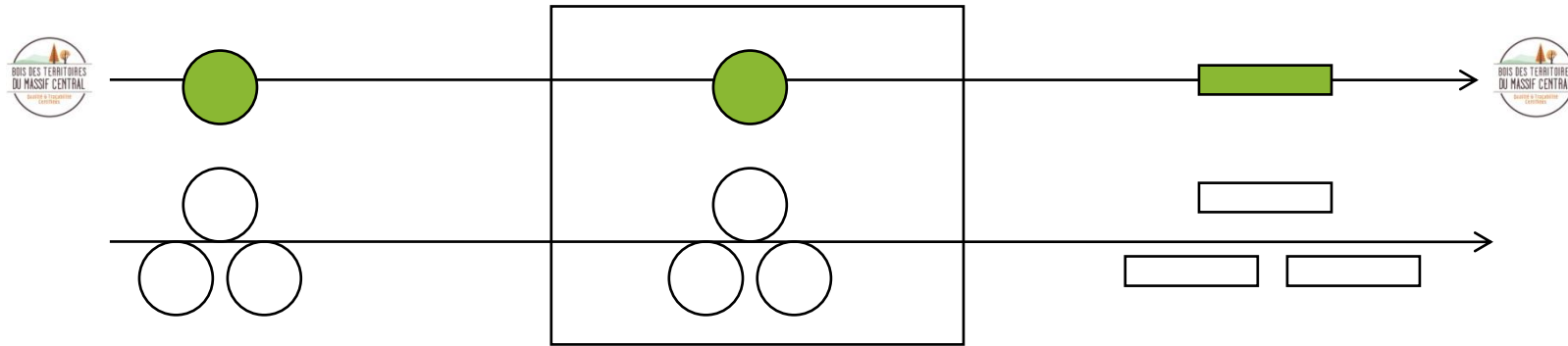


**Entreprise locale
certifiée***

*Déjà certifiée ou s'engage à
se certifier une fois le
marché obtenu*

Certification BTMC™ : la traçabilité

➤ Bois BTMC™ = méthode de séparation physique obligatoire : traçabilité à 100%

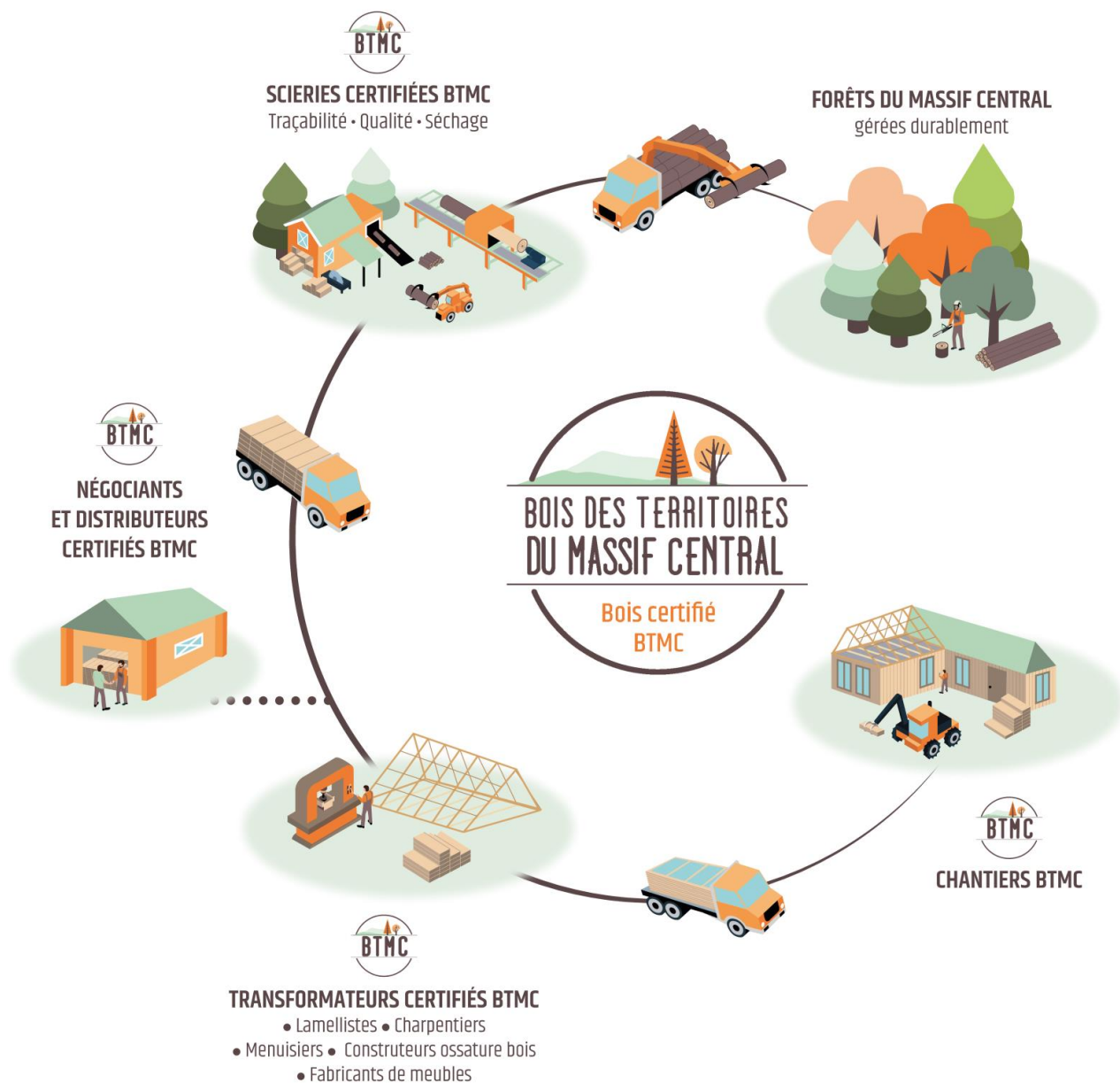


Récolte dans les
forêts
du Massif central



Bâtiment en bois
local certifié 100%
Massif central

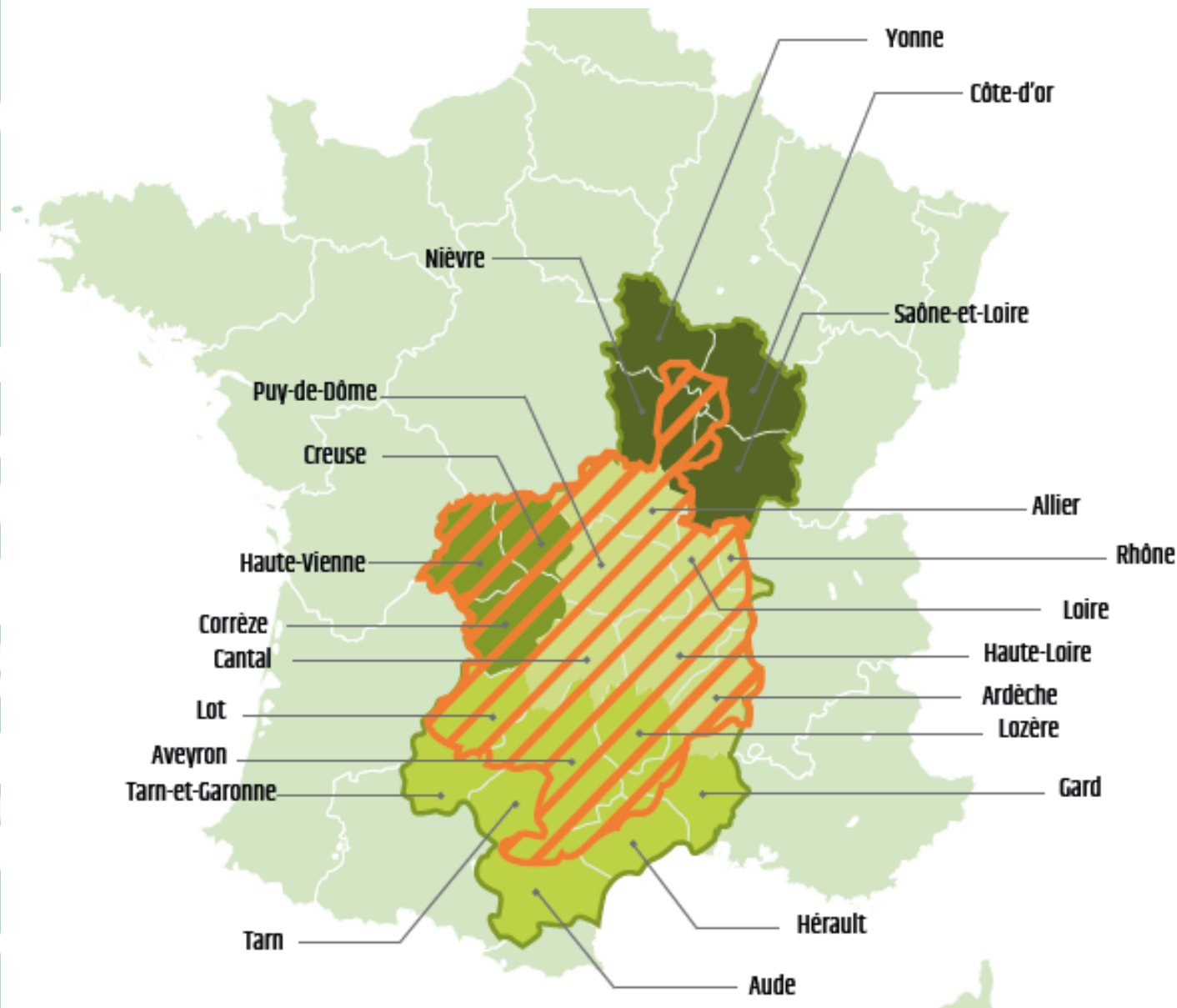
Certification BTMC™ : La chaîne de contrôle



✓ L'ensemble des maillons de la filière est audité et met en œuvre les référentiels de certification pour transformer et vendre du bois BTMC™ et PEFC™



Certification BTMC™ : les territoires



**22 départements concernés
sur 4 régions**

2 périmètres :

Périmètre **origine des bois** 

Périmètre **transformation** 

➤ **Essences disponibles :**
Résineux (Epicéa, Sapin, Douglas, Mélèze, Pin sylvestre,...) et feuillus (Chêne, Hêtre, Châtaignier, Frêne, Peuplier,...)

Certification BTMC™ : les exigences

- **Traçabilité à 100 %**

- **Produits éco-certifiés (PEFC ou FSC)**

Contribution à la gestion durable des forêts de provenance des bois concerné certifiée par un système de chaîne de contrôle dédié dans chaque maillon de la filière.

- **Qualité des produits**

-Classement structurel des bois et marquage CE

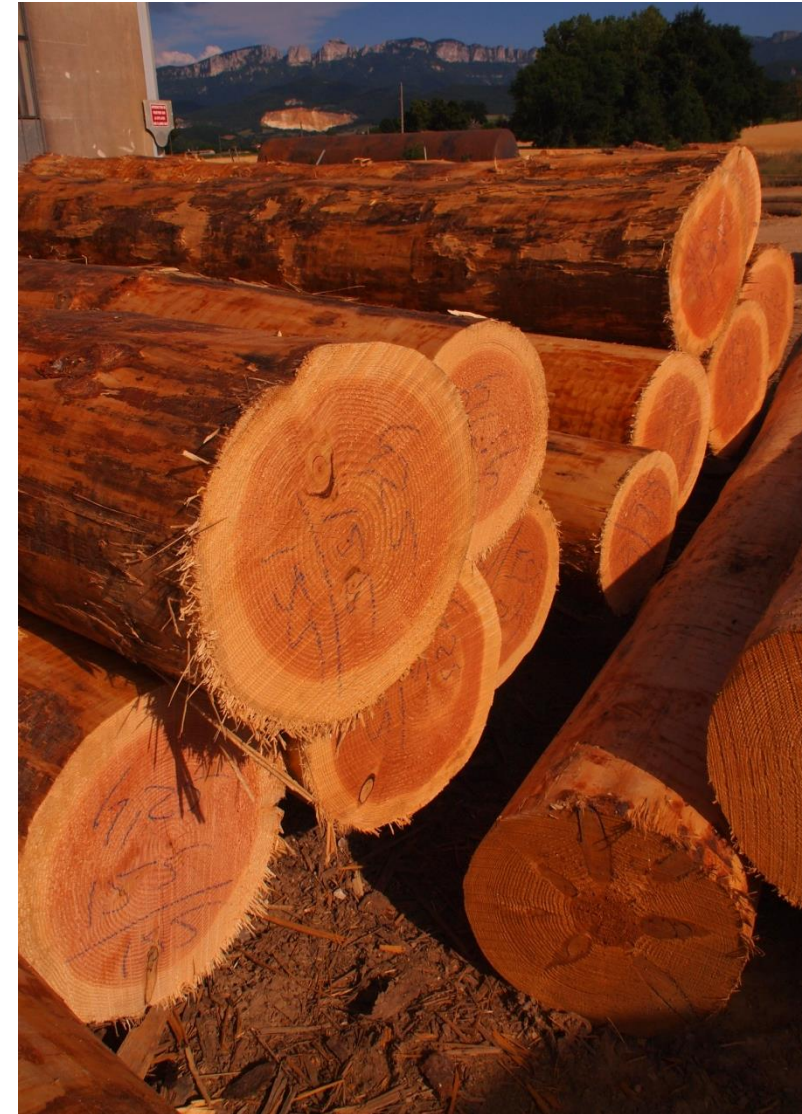
-Séchage des bois : *les bois doivent être mis en œuvre selon les taux normatifs de la construction (DTU)*

- **Qualité de travail**

Conformité réglementaire (contrôles techniques, ICPE, ..) et responsabilité sociale (formation, document unique d'évaluation des risques, ..)

- **Dynamique collective**

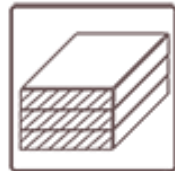
Transformations en circuit de proximité avec des entreprises certifiées
(émissions de CO2 réduites et permet de « faire filière »)



Certification BTMC™ : les produits bois disponibles



SCIAGES



BOIS COLLÉS



PAREMENT



STRUCTURE
BOIS



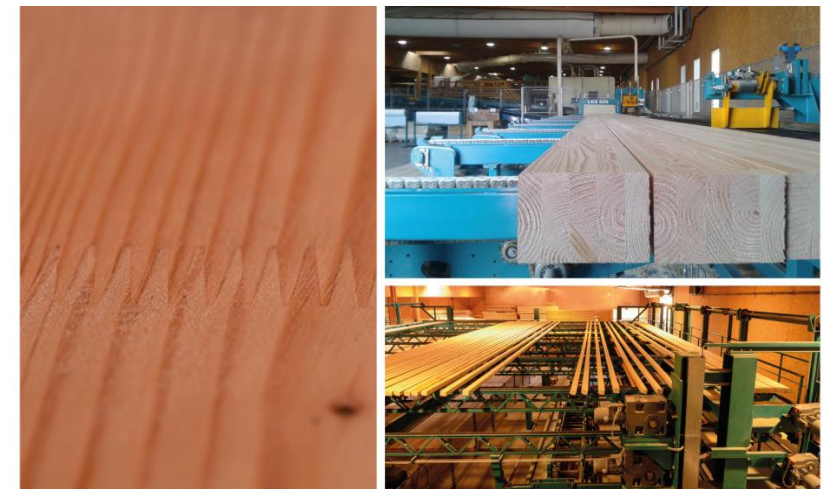
MENUISERIE



Photos © Génier Menuiserie et © Bois des Territoires du Massif Central

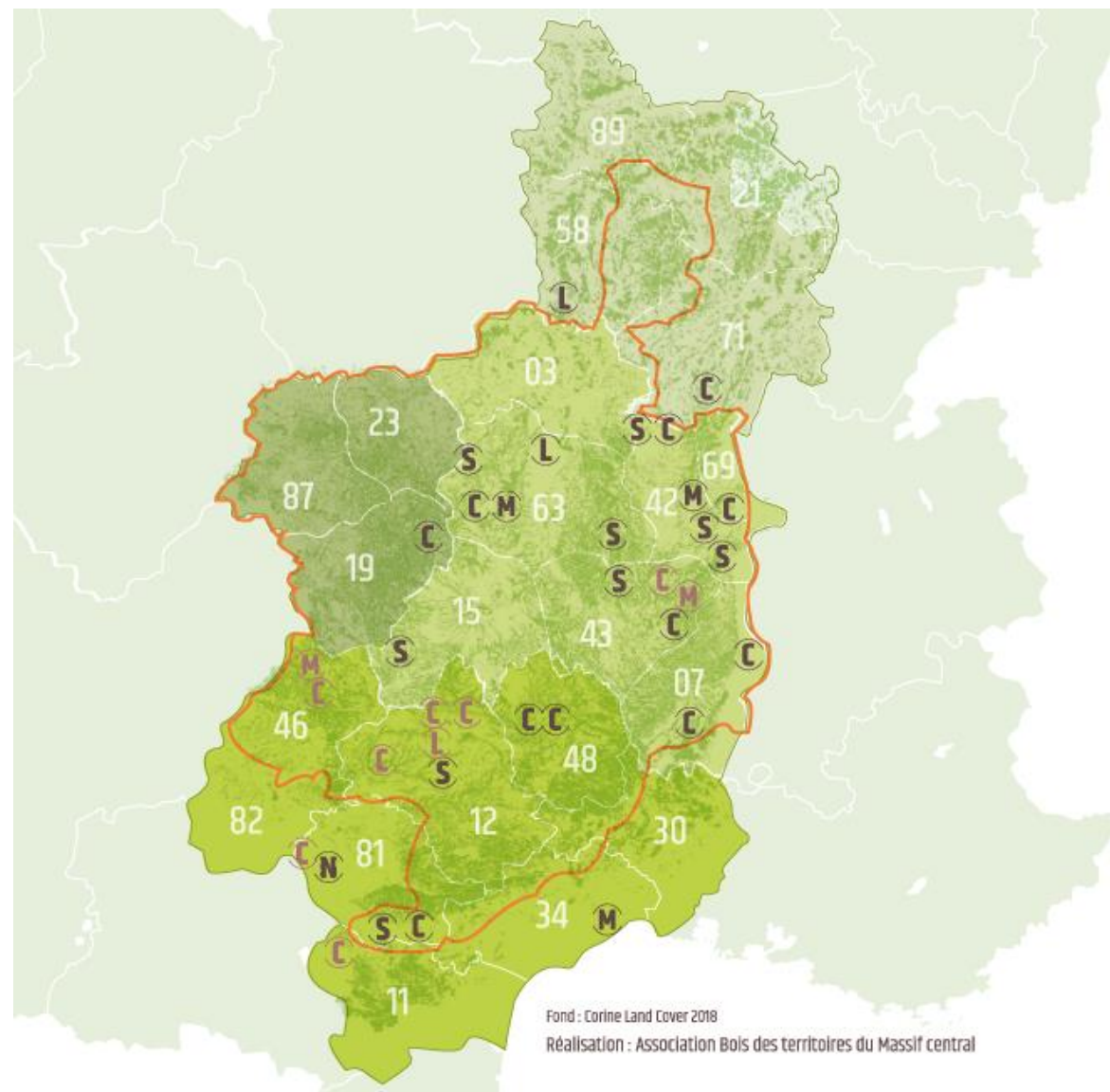
- **Bois massifs** : *bois d'ossature, débit sur liste,*
- **Bois rabotés** : *bardage, parquet, lambris*
- **Bois collés** : *structurel (BLC droit ou courbe, BMA, BMR) et carrelets de menuiserie*

- **Prestations – Fabrication et pose**
 - Charpente traditionnelle et industrielle
 - Panneaux murs porteurs (MOB), poteaux poutres, caissons planchers, panneaux cloués
 - Menuiserie intérieure et extérieure, meubles, escalier, etc
 - Mobilier extérieur



Photos © Bois des Territoires du Massif Central et © Bois Collé d'Auvergne

Certification BTMC™ : les entreprises



Entreprises certifiées Entreprises en cours de certification

- S** Scierie
- L** Lamellé-collé
- C** Charpente - Ossature
- M** Menuiserie - Agencement
- N** Négoce

Départements d'Auvergne-Rhône-Alpes

- S** DPM Scierie (15) **NEW**
Forge Mahussier (42)
Scierie Chorain (42)
Scierie Montmartin (42)
Filaire SA (43)
ELP Bois (63)
Scierie des Combrailles (63)
Scierie BEAL (43)
- L** Bois Collé d'Auvergne (63)
- C** Moulin Charpente (07) **NEW**
Traversier Charpente (07)
Lignatech (42)
Guilhot Construction Bois (43)
RDL Beaudonnat (63)
SMC2 (69) **NEW**
Racinéo Construction (43)
- M** Genevrier Menuiserie (42) **NEW**
ESAT ASPH Rochefort-Montagne (63) **NEW**

Départements de Bourgogne-Franche-Comté

- L** Monnet-Sève Sougy (58)
- C** Charpente Nugues (71) **NEW**

Départements de Nouvelle-Aquitaine

- C** Gouny TMB (19) **NEW**

Départements d'Occitanie

- S** Bois du Rouergue (12)
Scierie Vieu (81)
- L** Charles et Mouysset SAS (12)
- C** Maliges SARL (48)
SARL SIMON (48) **NEW**
Novabois (81) **NEW**
Sud Charpente (11)
Charpentes d'Olt (12)
CM Bois et Habitat (12)
SICOB (12)
Charpente Vincent (46)
PROBAT Charpente (81)
- M** Urban NT (34) **NEW**
Delnaud Menuiserie (46)
- N** SNBD Vieu (81) **NEW**

 Périmètre de la ressource

 Périmètre de transformation

Certification BTMC™ : une marque pour les entreprises

✓ Une garantie pour le client d'un bois local et durable certifié

Album Construction d'un complexe sportif à PUY GUILLAUME en bois BTMC



Charpentes NUGUES a ajouté 8 nouvelles photos.
12 juillet · 🌐



NOVA BOIS
369 abonnés
1 sem. · 🌐

Aujourd'hui, faisons un focus sur quelques chantiers qui font la part belle au bois de notre région. **NOVA BOIS** prône, depuis sa création, l'utilisation de bois local comme le montre ces réalisations qui rentrent dans le cadre de la **Certification BTMC** (Bois des territoires du Massif central) et du label **BOIS DE FRANCE**

- ✓ Classe maternelle de Payrin
- ✓ Collège de Castres
- ✓ Micro crèche de Lafenasse

Pour vous, la provenance locale des bois est-elle un critère de choix dans vos cahiers des charges?

🔗 <http://swll.to/qKnAhl>

#BTMC #BoisDeFrance #Occitanie



👍 🌟 🗨 27 · 1 commentaire



ESAT en Auvergne @ESATAuvergne · 4 oct.

L'#ESAT de Rochefort-Montagne certifié BTMC @Asso_BTMC et @PEFCFrance ! ✓

Grâce à la #qualité du travail fourni et aux délais respectés, le pôle #bois de l'ESAT a su trouver sa place dans le secteur et est devenu un des acteurs incontournables du territoire.

#EsatEnAuvergne



🗨 🔄 ❤ 1 📤



LignaTech
27 octobre, à 12 h 00 · 🌐

#passivehouse #Ecohouse #Passivhaus #Architecte #Architecture #BTMC #CertificationBTMC #Construction #OssatureBois #Bois #EcoConstruction #Batiment #Travaux #Ouvrage #Chantier #SuiviDeChantier #Constructeur #ConstructeurFrançais #Loire #auvergnernheoalpes #France



👍 15

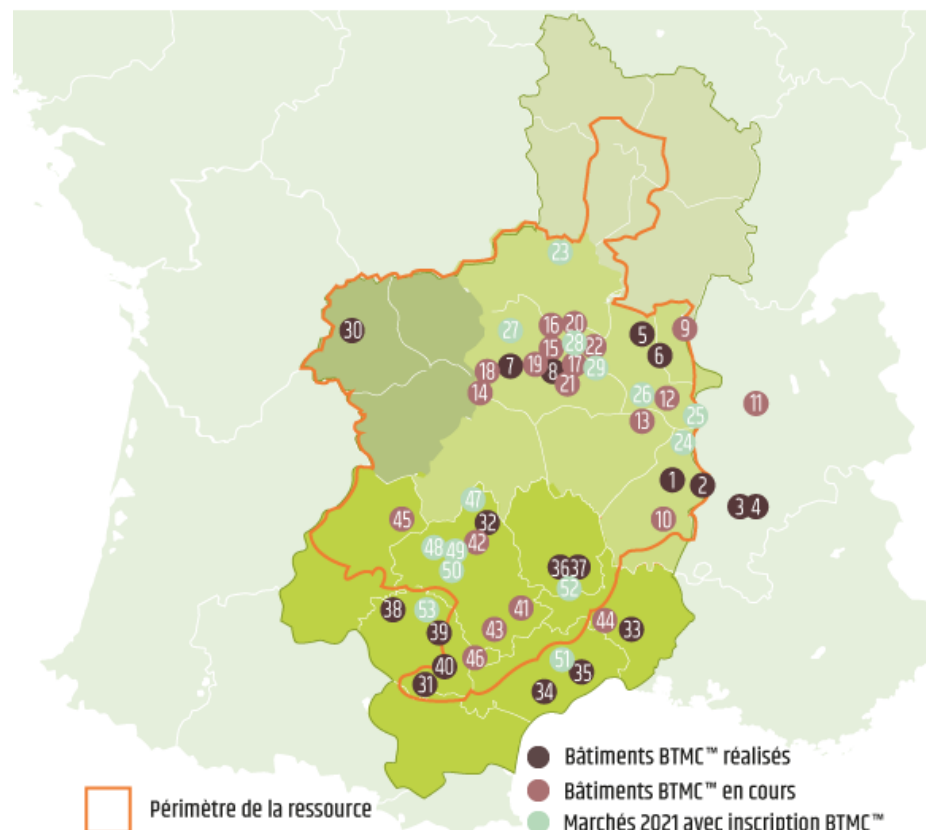
10 partages

Certification BTMC™ : les bâtiments



**39 BÂTIMENTS BTMC™ RÉALISÉS
OU EN COURS DE RÉALISATION**

14 BÂTIMENTS BTMC™ EN PROJET



■ Périmètre de la ressource
■ Périmètre de transformation

● Bâtiments BTMC™ réalisés
● Bâtiments BTMC™ en cours
● Marchés 2021 avec inscription BTMC™

Fond : Corine Land Cover 2018
Réalisation : Association Bois des territoires du Massif central

Départements d'Auvergne-Rhône-Alpes

- 1 Salle des fêtes à Issamoulenc (07)
- 2 Tennis couvert à Saint-Péray (07)
- 3 Médiathèque à Châteaudouble (26)
- 4 Salle des fêtes à Châteaudouble (26)
- 5 Maison de santé à Villerest (42)
- 6 Logements sociaux à Montbrison (42)
- 7 Centre de tri postal à Rochefort-Montagne (63)
- 8 Salle polyvalente à Veyre-Monton (63)

- 9 Groupe scolaire à Montmerle (01)
- 10 Collège et gymnase à Joyeuse (07)
- 11 Ecole maternelle à Saint-Clair-de-la-Tour (38)
- 12 EHPAD Saint-Vincent de Paul à Saint-Etienne (42)
- 13 Gymnase à Monistrol-sur-Loire (43)
- 14 Chalets touristiques à Larodde (63)
- 15 Ecole maternelle à Billom (63)
- 16 Complexe sportif et culturel à Puy-Guillaume (63)
- 17 Cantine scolaire à Chanonat (63)
- 18 Garages communaux à Saint-Julien-Puy-Lavèze (63)
- 19 Bâtiments agricoles INRAE à Theix (63)
- 20 Ecole à Maringues (63)
- 21 Salle Jacques Pignol à Saint-Amand-Tallende (63)
- 22 Extension salle polyvalente à Dorat (63)
- 23 Maison de la Rivière à Moulins (03)
- 24 Cantine et salle d'animation à Vernosc-lès-Annonay (07)
- 25 Salle des fêtes à Lupé (42)
- 26 Pôle enfance jeunesse à Saint-Marcellin-en-Forez (42)
- 27 Ateliers municipaux à Saint-Ours-les-Roches (63)
- 28 Ecopôle à Thiers (63)
- 29 Cantine scolaire à Vollore-Ville (63)

Départements de Bourgogne-Franche-Comté

Départements de Nouvelle-Aquitaine

- 30 Halle commerciale à Saint-Just-le-Martel (87)

Départements d'Occitanie

- 31 Salle des fêtes à Cuxac-Cabardès (11)
- 32 Regroupement pédagogique intercommunal à Aguessac (12)
- 33 Groupe scolaire de Rousson (30)
- 34 Groupe scolaire de Fontès (34)
- 35 Etablissement multi-activités à Valros (34)
- 36 Crèche à Florac (48)
- 37 Maison du Tourisme à Florac (48)
- 38 Collège à Castres (81)
- 39 Micro-crèche à Terre-de-Bancalié (81)
- 40 Salle de classe dans l'école à Payrin-Augmontel (81)
- 41 Collège du Larzac à La Cavalerie (12)
- 42 Village vacances à Espalion (12)
- 43 Bâtiment Occitan à Saint-Affrique (12)
- 44 Ecole maternelle à Quissac (30)
- 45 Plateforme LIO - Nouvelle gare à Figeac (46)
- 46 Pôle culturel à Lacauze (81)
- 47 Hôtel de Mandilhac et Pôle Multi-services à Mur-de-Barrez (12)
- 48 Maison de santé à Rignac (12)
- 49 Résidence de 20 logements à Sébazac-Concourès (12)
- 50 Résidence passive à Rodez (12)
- 51 Salle multi-activités à La Boissière (34)
- 52 Maison de l'Orient à Barre-des-Cévennes (48)
- 53 Maison d'assistantes maternelles à Valderiès (81)

Certification BTMC™ : les bâtiments



Certification BTMC™ : la démarche collective



Association créée le **10 mars 2017**



Porte et développe
la marque et le
référentiel de
certification
accrédité COFRAC



Conseil d'administration composé de 4 collèges



Elus/Collectivités



Entreprises



Prescripteurs



Partenaires

17 membres du CA

Modifiez le style du titre



Gardons le lien !

✉ Clément BLASCO - Coordinateur de l'association - clement.blasco@boisterritoiresmassifcentral.org - 06 16 82 47 88
Océane BUFORN - Responsable communication - oceane.bufoin@boisterritoiresmassifcentral.org - 06 07 71 43 18
📍 www.boisterritoiresmassifcentral.org - contact@boisterritoiresmassifcentral.org

Bois des Territoires du Massif Central™

📍 Marmilhat - 10, allée des Eaux et Forêts - 63370 LEMPDES





MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

28 jan 2022 | Rencontre élus et prescripteurs Constructions – Rénovations publiques en bois local

